

## PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Saint-Hyacinthe, 20 avril 2017

Docteure Valérie Trudel, m.v.
Présidente
Association des médecins vétérinaires du Québec en pratique des petits animaux
199, boul. Ste-Rose
Laval (Québec) H7L 1L5
valerietrudel23@hotmail.com

Objet : Débat et élection à la présidence de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec

Madame la Présidente,

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec salue l'initiative de l'Association des médecins vétérinaires du Québec en pratique des petits animaux qui souhaite organiser un débat entre les candidats à la présidence de l'Ordre. Il s'agit d'un exercice démocratique de grande importance pour les candidats euxmêmes et pour les membres qui auront à voter.

Malheureusement, vous n'êtes pas sans savoir que la fin des mises en candidatures pour tous les postes à pourvoir est le 1<sup>er</sup> mai 2017 à 16h00. Puisque le débat entre les candidats à la présidence est prévu le 23 avril, soit avant la fin de la mise en candidature, nous considérons qu'il s'agit d'une entorse majeure à la procédure électorale de l'Ordre.

Puisque d'autres médecins vétérinaires pourraient être tentés de poser leur candidature en toute légitimité après le débat, la démarche actuelle est inéquitable et risque même de porter préjudice aux autres candidats. Considérant ces éléments, nous croyons aussi que l'événement pourrait entacher le devoir de réserve auquel tient généralement l'AMVQ lors des élections de l'Ordre. Pour ces raisons, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec demande à l'AMVQ d'annuler cet événement dans le cadre de son congrès annuel 2017.

Cependant, pour donner suite à cette initiative de l'association l'Ordre suggère qu'un autre événement soit préparé conjointement avec l'AMVQ et idéalement les autres associations vétérinaires. Ce débat se tiendrait après le 1<sup>er</sup> mai 2017, mais avant la période réservée au vote, soit du 16 mai au 1<sup>er</sup> juin 2017. En lien avec la volonté de l'AMVQ, ce serait l'occasion pour tous les candidats officiellement inscrits de se faire connaître et à l'ensemble de la profession de les entendre.

Vous remerciant de votre compréhension et de l'attention portée à notre demande, veuillez recevoir, Madame la Présidente, nos salutations respectueuses et cordiales.

Le président,

Dr Joël Bergeron, m.v.